

**SCHWEIZERISCHE DELEGIERTENVERSAMMLUNG**

Document :	<b>Procès-verbal 39<sup>e</sup> ASD ordinaire</b>	Distribué à :  - Membres du comité central - adressé sur demande - Internet <a href="http://www.vsv-asmp.ch">www.vsv-asmp.ch</a> - comme abrégé de procès-verbal dans la brochure ASD 2017
Date :	Samedi, 9 avril 2016	
Heure :	13 h 30 à 16 h	
Lieu :	Markthalle à Berthoud	

Présidence : Cipriano de Cardenas, Président central, Coire

Procès-verbal : Cornelia Dion, Secrétaire centrale, Siglistorf

L'ASD dans la Markthalle de Berthoud est encadrée musicalement par le Quatuor de schwyzoises *UrWurzu*.

Après une introduction en musique, la présidente du comité d'organisation, Kristina Schürch, salue les délégués et invités à 13 h 30 et leur souhaite une agréable assemblée. Le président central, Cipriano de Cardenas, Coire, ouvre ensuite l'assemblée suisse des délégués qui se déroule pour ainsi dire comme projet pilote selon un nouveau mode. Après les mots de bienvenue adressés aux délégués et invités en français par Judith Zieri, vice-présidente centrale, Cipriano de Cardenas adresse ses salutations à l'assemblée dans les trois autres langues du pays.

Lors de sa visite à l'assemblée cantonale de la section de Berne, il a constaté qu'il existe une quatrième langue du pays, le dialecte bernois. Hans Schmidiger présente un petit texte dans ce patois qui est vraiment difficile à comprendre même pour les autres Suisses allemands. Le président central remercie ensuite les organisateurs ainsi que tous les aides des excellents préparatifs de l'évènement de ce jour. Des remerciements sont adressés spécialement à Guido Mühlemann, qui traduit l'ASD simultanément en français pour nos Romands.

Il adresse ses salutations aux invités d'honneur, membres d'honneur Suisse, représentants d'associations amies, à la délégation du comité d'organisation de la Fête fédérale de la musique populaire 2015 et aux représentants des médias. Il salue spécialement Sylvia et Alois Rechsteiner, les anciens patrons du Rössli d'Appenzell. Pendant 30 ans ils ont organisé régulièrement des concerts champêtres et musiciennes, musiciens et clients, tous se sont toujours senti les bienvenus.

Il présente ensuite les musiciens du Quatuor de schwyzoises *UrWurzu* (Reto Wüthrich, Lukas Steiner, Reto Jaun aux schwyzoises, Dominik Wüthrich à la contrebasse) et les remercie de bien vouloir rendre ces assises plus attrayantes par leur musique.

Après l'écossais „Am Roth Fridu z'Lieb“ de Res Schmid, Madame Elisabeth Zäch, Présidente de la ville de Berthoud souhaite la bienvenue aux délégués dans la capitale de l'Emmental et spécialement dans la Markthalle nouvellement rénovée. Elle décrit ensuite la vie active de cette ville avec ses 14000 places de travail, et l'engagement des habitants souvent bénévole aussi bien dans le domaine culturelle que sportif.

Monsieur Hans-Jürg Käser, Président du Conseil d'Etat du canton de Berne transmet les salutations du gouvernement bernois. Il rappelle que la musique populaire est un patrimoine culturel qui demande d'être conservé, la relève formée dans un cadre institutionnel et que par cela la tradition peut se développer. La musique crée des liens entre les gens, donne lieu à des rencontres et à l'échange d'idées et apporte de la joie. Tout le monde connaît la publicité pour la fondue FIGUGEGL (acronyme de « Fondue isch guet und git e gueti Luune », en français la fondue crée la bonne humeur. Hans-Jürg Käser l'a transformé en VIGUGEGL (« Volksmusik isch guet und git e gueti Luune »), en français la musique populaire crée la bonne humeur.

Le président central remercie Madame Elisabeth Zäch et Monsieur Hans-Jürg Käser pour leur présence malgré un agenda bien rempli et leurs paroles et particulièrement pour la contribution de la ville de Berthoud et du canton de Berne à l'apéro et leur remet un petit présent.

L'assemblée est documentée sur écran en allemand et en français. Guido Mühlemann exerce la fonction de traducteur pour les délégués romands.

Le président constate la capacité de statuer et entre dans l'ordre du jour.

## **Ordre du jour**

- 1. Nomination des scrutateurs**
- 2. Annonce du nombre des votants**
- 3. Approbation du procès-verbal de la 38<sup>e</sup> ASD du 12 avril 2015 à Emmenbrücke LU**
- 4. Approbation des rapports annuels du**
  - a) Président central
  - b) Chef du Ressort musique
  - c) Chef du Ressort communication/RP
- 5. Approbation des comptes 2015**
  - a) Rapport du caissier central
  - b) Rapport de l'organe de contrôle
  - c) Décharge au comité central
- 6. Fixation des cotisations annuelles**
- 7. Fixation des cotisations à l'association faitière**
- 8. Proposition du comité central et des comités cantonaux**
  - a) Modification du règlement de la FFMP
- 9. Approbation du budget 2016**
- 10. Elections**
  - a) Président central
  - b) Vice-présidente centrale
  - c) Caissière centrale
  - d) Secrétaire centrale
  - e) Chef du Ressort musique
  - f) Chef du Ressort communication / RP
  - g) Rédactrice en chef du journal associatif
  - h) Organe de contrôle
- 11. FFMP 2015 : Rapport final**
- 12. FFMP 2019 : Lieu de fête**
- 13. RFJM 2017 : Rencontre fédérale des jeunes musiciens à Baar ZG**
- 14. FFMP 2023 : Lieu de fête**
- 15. ASD 2017 : Prochain lieu de l'ASD**
- 16. Honneurs**
- 17. Divers**

://: L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

---

## **Ordre du jour**

---

- 1. Nomination des scrutateurs**

Judith Zieri, Vice-présidente centrale est à la tête du bureau des scrutateurs.

---

---

## Ordre du jour

---

://: Pour le dépouillement du scrutin sont élus à l'unanimité :  
Christian Romy, Marc Urech, Rolf Glarner, Christine Notter

### 2. Annonce du nombre de votants

Personnes présentes : 304 personnes (délégués et invités)  
Votants : 272 personnes  
Majorité absolue : 137 voix

### 3. Approbation du procès-verbal de la 38<sup>e</sup> ASD du 12 avril 2015 à Emmenbrücke LU

Un abrégé du procès-verbal se trouve dans la brochure ASD aux pages 14 et suivantes. La version complète est sur Internet [www.vsv-asmp](http://www.vsv-asmp). Il n'y a pas eu de demandes de correction. Le comité central a vérifié le procès-verbal dans sa séance du 8 juin 2015 et l'a approuvé.

://: Le procès-verbal de la 38<sup>e</sup> ASD ordinaire du 12 avril 2015 à Emmenbrücke LU est approuvé à l'unanimité et l'auteur, la secrétaire centrale, Cornelia Dion, remerciée.

### 4. Approbation des rapports annuels

#### a) du Président central :

Ce rapport annuel a été publié dans la brochure ASD aux pages 19 et suivantes et sur Internet.

Un point culminant fut pour Cipriano de Cardenas la Fête fédérale de la musique populaire d'Aarau en 2015. Il remercie tous les participants, musiciennes et musiciens, spectatrices et spectateurs et le comité d'organisation entier. Certains points à améliorer ont été notés par le Comité central. Il constate que les devoirs du président central deviennent de plus en plus variés (collaboration avec l'Association suisse des écoles de musique, concours des jeunes talents dans le folklore, représentation de l'ASMP lors de la Fête d'Unspunnen etc.). C'est toujours un grand plaisir pour lui de défendre les intérêts de l'ASMP. A côté de ces tâches, il y a aussi la participation à maintes événements, ce que il fait avec plaisir, car ce sont toujours des occasions de précieuses rencontres et d'intéressantes discussions.

Il continue : « A côté de la joie, il y a eu aussi la peine et nous avons dû nous séparer pour toujours de chers camarades que nous garderons en mémoire. C'est ainsi que nous avons assisté à l'enterrement ici à Berthoud de notre cher membre d'honneur suisse, Rolf Frank. Je présente à tous les proches en deuil nos sincères condoléances. » En honneur des défunts, l'assemblée se lève pendant que la formation *UrWurzu* joue la Polka « Abschied von der Heimat » de Hausi Straub.

Pour l'année associative à venir, Cipriano de Cardenas souhaite que notre chère musique champêtre puisse renforcer encore sa position et apporter beaucoup de joie aux adeptes. Il remercie SRF, la Musikwelle et SRF 1 pour leurs émissions et la couverture de la FFMP 2015 d'Aarau.

La vice-présidente centrale, Judith Zieri remercie pour le rapport instructif et le travail accompli par le président central pendant l'exercice 2015.

#### b) des Chefs des Ressorts musique et communication/RP :

Les rapports de ces deux Ressorts se trouvent également dans la brochure ASD.

://: Les rapports annuels 2015 du président central et des chefs des Ressort sont approuvés par les délégués à l'unanimité.

---

## Ordre du jour

---

### 5. Approbation des comptes 2015

- a) Rapport du caissier central
- b) Rapport de l'organe de contrôle
- c) Décharge au comité central

#### a) Rapport du caissier central

Ce sont les derniers comptes annuels que notre caissier central Beat Schmidt, présente car après de longues années dans sa fonction, il a démissionné. Les comptes 2015, se trouvent dans la brochure ASD 2016 en page 26 et suivantes. Il présente une perte de CHF 15'635.60 au lieu de CHF 24'100.- budgétés et mentionne l'importance de l'effectif des membres et parallèlement celle des cotisations ainsi que la diminution des insertions dans notre organe associatif.

Au 31.12.2015, les biens de l'association se chiffrent selon le bilan à CHF 119'784.15.

Les biens des fonds : Fonds de promotion des jeunes musiciens CHF 14'516.20, Fonds de fête CHF 29'157.60. Il n'y a pas de questions de la part des délégués.

#### b) Rapport de l'organe de contrôle

Le contrôle des comptes 2015 a été effectué selon le principe de la révision restrictive par la Fiduciaire Steiner et Pfaffen SA, Brigue-Glis. La vice-présidente centrale, Judith Zieri lit le rapport de contrôle confirmant l'exactitude des comptes ainsi que la bonne tenue des livres par le caissier central, Beat Schmidt. Il n'y a pas de commentaire.

#### c) Décharge du comité central

Il n'y a pas de commentaire.

://: Les comptes 2015 y compris les fonds et le rapport de contrôle sont acceptés par les délégués à l'unanimité. Ils donnent décharge au comité central.

### 6. Fixation des cotisations annuelles

Le Comité central propose de maintenir les cotisations actuelles.

://: Les délégués votent à l'unanimité le maintien de l'actuel taux des cotisations.

### 7. Fixation des cotisations à l'association faîtière

Le CC propose de maintenir la répartition actuelle des cotisations annuelles à l'association faîtière ASMP.

Montant par membre : Journal associatif CHF 9.00, association faîtière CHF 12.00, fonds de fête CHF 1.00, Fonds de promotion des jeunes musiciens CHF 1.00, associations cantonales CHF 12.00.

://: Les délégués acceptent à l'unanimité la proposition du Comité central concernant la répartition des cotisations.

Ici une pause de 10 minutes interrompt les assises pendant lesquelles la formation *UrWurzu* joue deux morceaux de musique. Une Polka « sWerri Jürgi » de Simon Lüthi et la Marche « Frisch, Jung, Lasenberg » d'Urs Liechti.

---

## Ordre du jour

---

### 8. Propositions du comité central et des comités cantonaux

#### a) Modification du règlement de la FFMP

Comme mentionné dans le rapport annuel du président central, le règlement actuel a été modifié par le comité central et présenté à la conférence des présidents. Markus Brülisauer, chef du Ressort musique explique les modifications à apporter au règlement et particulièrement les points suivants.

#### 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### 2.1 Conditions générales de participation

Lors de la conférence des présidents, deux possibilités de réduction sur la carte de fête de la FFMP ont été discutées. Le modèle « Coire » où tous les membres de l'ASMP qui ont acheté une carte de fête ont obtenu une réduction de CHF 7.-. Le modèle « Aarau » où la carte de fête a été payée par la caisse centrale de l'ASMP à tous les musiciens y participant et étant membres de l'ASMP au moment de leur inscription à la FFMP. Le président central rend attentif d'emblée que les deux réductions ne sont pas possibles.

://: Une grande majorité des délégués vote pour le modèle « Aarau », soit une carte gratuite pour les musiciens et pas de réduction pour les autres membres de l'ASMP.

#### 5. ORGANISATION

##### 5.2 Représentants de l'ASMP dans le CO

5.2.2 Les délégués de l'ASMP participent régulièrement aux réunions du CO. Les délégués de l'ASMP ont droit à une indemnité payée par la caisse centrale de l'ASMP.

Le nouveau règlement de fête prévoit pour les délégués de l'ASMP l'obligation de participer aux réunions du CO. Certains délégués se trouvent dans la vie professionnelle active et perdent une journée de travail par leur fonction dans le CO. Le CC propose de payer une indemnité de séance aux délégués.

://: Les délégués acceptent à l'unanimité la proposition du CC de payer une indemnité de séance aux délégués de l'ASMP dans le CO de la FFM

Deux variantes d'indemnité de séance ont été discutées lors de la conférence des présidents, soit un montant forfaitaire de CHF 1'000.- par an ou un montant fixe de CHF 150.- à CHF 200.- par séance.

://: La grande majorité des délégués vote pour un montant fixe de CHF 150.- à CHF 200.- par séance.

Ensuite, les délégués de l'ASD décident encore sur la proposition de verser une indemnité uniquement aux délégués dans le comité du CO qui se trouvent dans la vie professionnelle active et non-pas aux délégués à la retraite.

://: Les délégués acceptent à l'unanimité le versement d'une indemnité de séance à tous les délégués dans le CO de la FFMP.

://: Finalement, les délégués acceptent à l'unanimité les modifications du règlement de la FFMP.

### 9. Approbation du budget 2016

Le budget 2016 (dans la brochure ASD en page 27 et 29) se base sur 10'300 membres à CHF 35.-, 850 membres à CHF 20.- et 250 membres à CHF 10.-. Le budget du journal associatif est fondé sur 10'850

---

---

## Ordre du jour

---

membres à CHF 9.-. Les caisses cantonales reçoivent 11'700 x CHF 12.- (y compris les membres des comités et membres d'honneur). CHF 1.- par membre sera versé dans le Fonds de promotion des jeunes musiciens et CHF 1.- par membre dans le Fonds de fête.

Le président central donne quelques explications avant de donner la parole à la caissière centrale. Notre responsable du sponsoring, Marco Canonica s'occupe activement pour nous trouver des partenaires attractifs. Vu qu'un partenariat sérieux nécessite du temps, des résultats concrets ne peuvent pas encore être annoncés à l'heure actuelle. Dans le budget 2016 figure un montant de sponsoring qui doit augmenter pour les années à venir.

Bien que le coût de l'ASD d'un jour a diminué, le budget présente, ensemble avec les cachets versés aux musiciens, un montant plus élevé. Raisons : L'association faitière veut organiser elle-même cet événement qui est le plus important dans l'année associative. Ces dernières années, les cantons organisateurs ont atteint des limites financières. Le comité central a décidé aussi d'engager pour la soirée musicale des musiciens renommés venant de toutes les régions du pays et ceci avec des cachets équitables pour les musiciens.

Romy Weber, notre nouvelle caissière centrale explique que le budget présenté à la conférence de présidents a subi quelques modifications, surtout des diminutions du goût pour les deux Ressorts, musique et communication/RP, pour l'assemblée des délégués et dans le domaine de la rédaction du journal associatif.

//: Les délégués acceptent le budget 2016 à l'unanimité.

### 10. Elections

Le comité central (sans Beat Schmidt) se représente pour un mandat de deux ans.

//: Le président central, Cipriano de Cardenas, et la caissière centrale, Romy Weber sont élus séparément à l'unanimité

//: Le comité central restant est élu globalement. Ce sont : La vice-présidente centrale Judith Zieri, la secrétaire centrale Cornelia Dion, le chef du Ressort musique Markus Brülisauer, le chef du Ressort communication/RP Robin Mark, la rédactrice en chef du journal associatif Margrit Annen.

Romy Weber propose un nouvel organe de contrôle, plus proche de son domicile.

//: Les délégués votent à l'unanimité pour le nouvel organe de contrôle, soit la maison Eisele Treuhand GmbH de Lucerne.

Le président central remercie son comité pour la bonne collaboration et lui remet un petit présent en signe de reconnaissance pendant que la formation *UrWurzu* interprète le « Zügel-Walzer ».

### 11. FFMP 2015 : Rapport final

La FFMP fut une belle fête. Cipriano de Cardenas adresse les remerciements aussi au nom de l'ASMP faitière à la présidente du Comité central, Madame Christine Egerszegi, au directeur Marcel Suter mais aussi à tous les autres membres du comité d'organisation pour le grand travail accompli.

L'ancienne Conseillère aux Etat et Présidente du comité d'organisation, Christine Egerszegi prend ensuite la parole pour une rétrospective sur la fête. Elle commence par le jeudi en mentionnant la soirée de musique populaire internationale avec des groupes folkloriques et de danse issus de plus de 20 pays, habitant depuis longtemps en Suisse mais maintenant leur culture populaire. Elle continue : « Le regard voulu au-delà de nos frontières était une première. Le vendredi la FFMP traditionnel a été ouverte. Plus de 300 formations en provenance de toutes les régions suisses, plus de 1500 musiciennes et musiciens se sont déplacés à Aarau pour montrer leur savoir-faire sur les places publiques et dans les locaux de concert en jouant en partie aussi devant des experts. L'ASMP a mis la carte de fête gratuitement à disposition de leurs membres musiciens. »

---

---

## Ordre du jour

---

Christine Egerszegi s'exprime en français : « Il nous tenait vraiment à cœur de pouvoir accueillir beaucoup de compatriotes à Aarau et nous remercions beaucoup ceux et celles qui ont suivi notre invitation ». Un point culminant fut le concert des jeunes talents exceptionnels. Pour que la musique populaire soit propagée plus largement, un concours sous le titre « la musique populaire faite maison » a été lancé ensemble avec les écoles. Les deux concerts de Gala avec Thomas Biasotti, Carlo Brunner, Nicolas Senn, l'orchestre Christoph Walter avec Lisa Stoll et Robin Mark ont eu beaucoup de spectateurs. La cérémonie officielle du dimanche, en présence du Conseil fédéral Alain Berset dans la Stadtkirche et le cortège avec des participants de tous les cantons ont été retransmis en direct par la télévision suisse allemande et romande et ce fut un grand évènement.

Tout cela se déroulait dans la vieille ville d'Aarau bien décorée pour accueillir plus de 100'000 spectatrices et spectateurs. Que serait une fête sans convivialité : plus de 60 bistrotts était à disposition pour le bien être culinaire dans une atmosphère agréable, entouré de musique populaire formidable. Les interprétations musicales ont eu lieu dans trois grands locaux de concert et dans les vieilles ruelles de la ville sur 18 petites estrades.

La FFMP 2015 a été adjugée très tard à la ville d'Aarau. Le CO n'a eu que deux ans à disposition pour planifier et organiser ce grand évènement. Ceci demandait une aide professionnelle et un énorme engagement de la part de ses membres. Le rapport final qui contient de précieuses indications pour une prochaine fête démontre clairement que tout le monde a fait un travail formidable. Le thème personnel de la présidente du CO pour cette fête était : « Celui qui veut rendre les gens heureux, doit ressentir de la joie en soi, celui qui veut apporter de la chaleur dans ce monde doit éprouver la force du feu ». Et elle continue : « Ce que nous avons essayé, c'était de faire ressentir de feu à tous les visiteurs, musiciennes et musiciens pendant ces quatre jours à Aarau. Et je vous remercie au nom du comité d'organisation que nous avons pu organiser cette grande fête fédérale de la musique populaire 2015. » Elle remercie cordialement l'ASMP, aussi au nom du CO, pour sa confiance et le président central, Cipriano de Cardenas pour la bonne collaboration.

### 12. FFMP 2019 : Lieu de fête

La prochaine FFMP aura lieu à tour de rôle en Romandie. Crans-Montana a posé sa candidature et Stéphan Pont, Président du Comité directeur de l'Association des communes de Crans-Montana et Bruno Huggler, Directeur de Crans-Montana Tourisme présentent les avantages du prochain lieu de fête en français et en allemand.

//: Les délégués adjugent à l'unanimité la prochaine FFMP de 2019 à Crans-Montana

### 13. RFJM 2017 : Rencontre fédérale des jeunes musiciens à Baar ZG

Andreas Hotz, Président de la commune de Baar et membre du CO de la RFJM 2017 présente le lieu de fête.

La prochaine Rencontre fédérale des jeunes musiciens aura lieu à la Waldmannhalle de Baar ZG le 11 mars 2017. Des informations se trouvent sur [www.jungmusikanten.ch](http://www.jungmusikanten.ch).

### 14. FFMP 2023 : Lieu de fête

Pendant les dernières années, la recherche d'un lieu de fête pour une fédérale était plutôt difficile. Pour la FFMP 2023, le président de la ville de Bellinzone a déjà soumis sa candidature. Ce serait la première fête fédérale organisée au Tessin. La Suisse centrale comme région organisatrice et le comité central recommandent aux délégués d'adjuger la FFMP 2023 à Bellinzone. La présentation aura lieu lors de l'ASD 2017.

//: Les délégués adjugent à l'unanimité la FFMP 2023 à Bellinzone

---

## Ordre du jour

---

### 15. ASD 2017 : Prochain lieu de l'ASD

Par rotation, le prochain lieu de l'ASD devait se trouver en Suisse orientale. Le président central a prié le comité central et la région Suisse romande de changer la rotation et d'organiser la prochaine ASD en Romandie.

Gilbert Rossmann, président cantonal de la section du Bas-Valais présente Sierre comme lieu de l'ASD.

://: Les délégués approuvent à l'unanimité Sierre comme lieu de l'ASD 2017. Elle aura lieu le samedi, 8 avril 2017 à Sierre.

Cipriano de Cardenas remercie Gilbert Rossmann et ses collègues pour leur engagement d'organiser la prochaine ASD.

### 16. Honneurs

Après plus de 35 ans de loyaux services comme caissier central, Beat Schmidt a donné sa démission. Judith Zieri, Vice-présidente centrale lui rend hommage :

« Je peux aujourd'hui féliciter et dire merci à une personne qui est née le 30 mai 1942 dans le Haut-Valais. C'est Beat Schmidt. La musique l'accompagne depuis le berceau, car sa maman a joué de l'harmonica et son papa la schwyzoise. Après les années scolaires il a passé deux ans à Genève et sait donc parfaitement le français. En 1969 il a obtenu le diplôme fédéral de comptable et a travaillé comme réviseur en chef dans les cantons du Valais, Berne et Zurich. Musicalement aussi, il est très talentueux. On dit la musique et les mathématiques ont des affinités et cela s'avère tout à fait juste en ce qui concerne Beat.

A huit ans, il a commencé à jouer de la schwyzoise et à treize ans, son frère lui a acheté un accordéon de piano et un peu plus tard il a changé pour un accordéon à touches. Il a joué avec des formations renommées telles la *Chämihütte Bern*, *Wallisergruess Naters*, *Urs Brühlmann Zürich* et beaucoup d'autres. Et plus tard avec son fils Peter et sa fille Brigitte il a fondé une formation de famille interprétant de la musique populaire du Valais, des Grisons et de la Suisse centrale et sa propre composition, une valse romantique « Abendrot am Eggishorn ». Il a certainement composé encore d'autres mélodies. En 1979 il y été élu comme caissier dans l'ASMP du Haut-Valais pour devenir président régional en 1980. Et déjà au milieu de l'année 1980 il a remplacé Fredy Schenk au poste de caissier central. Vu qu'il voulait tout de même profiter aussi de la vie familiale, il a donné sa démission comme président régional en 1980.

Aujourd'hui après tant d'année d'activités dans le comité central, il désire prendre sa retraite. Vu que nous avons trouvé un digne successeur, il pourra dès aujourd'hui profiter tout simplement de la vie. »

://: Beat Schmidt est élu Membre d'honneur Suisse par de fortes applaudissement de la part de tous les délégués.

### 17. Diverses

Il y a aussi eu des changements dans les comités et beaucoup de cantons. Le président central souhaite la bienvenue aux nouveaux présidents respectivement remercie les présidents sortants pour leur engagement et grand travail accompli. Ce sont :

Section BL/BS : Daniel Neuenschwander, nouveau président cantonal, Fritz Jutzi a été nommé président d'honneur des deux Bâle.

Section BE : Reto Reber, nouveau président cantonal, Kristina Schürch a quitté le comité.

Section VD : Marianne Gay, nouvelle présidente cantonale, Maud Wirth a quitté le comité.



---

## Ordre du jour

---

Section TI : Marco Ziglioli, nouveau président cantonal, Kurt Bosshard a quitté le comité.

Le président central exprime encore une fois des remerciements à l'adresse de Kurt Bosshard, sponsor des cartes de membre 2016.

Les porteurs de la Clef de sol d'or sont cette année nos membres Heidi et Ruedi Wachter-Rutz. Félicitations.

L'apéro est offert par le canton de Berne, la ville de Berthoud et Tourisme Crans-Montana. Cipriano de Cardenas les remercie pour ce geste généreux au nom de tous les délégués et invités.

Deux délégués déplore l'absence de la Télévision et Radio. Le président central annonce que la date de la prochaine ASD sera communiquée à tous les invités déjà au mois de novembre, afin qu'ils puissent réserver cette date et s'inscrire à l'avance.

Le président de la section d'Appenzell rend attentif à la 20<sup>e</sup> Fête champêtre d'Appenzell qui aura lieu du 5 au 7 août 2016, malheureusement sans les patrons bien connus du Rössli.

Avec un dernier morceau musical, l'Ecoissaise « Ä Zämebrösmete » de Res Schmid, le président central clôt l'ASD 2016 ponctuellement à 16 h 15.

Le Président central

Pour le procès-verbal :



Cipriano de Cardenas

Cornelia Dion

Ce procès-verbal a été approuvé par le comité central de l'ASMP lors de sa réunion du 6 juin 2016.

Annexe : Liste des invités d'honneur

<b>Politique et administration</b>		
Canonica	Marco	Verantwortlich für Sponsoring VSV
Hotz	Andreas	Gemeindepräsident Baar
Huggler	Bruno	Direktor Crans-Montana Tourisme et Congrès
Käser	Hans-Jürg	Regierungspräsident Kanton Bern
Kaufmann	Daniela	Ehemalige Registerführerin VSV
Pont	Stéphane	Président du Comité directeur, Associations des communes de Crans-Montana
Rechsteiner-Bauman	Sylvia und Alois	Alt-Wirte Rössli Appenzell
Schmid-Kunz	Johannes	Mitglied des Stiftungsrates PRO HELVETIA
Zäch	Elisabeth	Stadtpräsidentin Burgdorf
<b>CO FFMP 2015</b>		
Egerszegi-Obrist	Christine	Alt-Ständerätin, Präsidentin OK EVMF 2015
Suter	Marcel	Geschäftsführung
Widmer	Martin	Vizepräsident
Brugger	Hans	Personalchef
<b>Associations</b>		
Betschart	Kurt	Präsident IG Schweizer Blaskapellen
Delorenzi	Silvia	Präsidentin Gesellschaft für Volksmusik
Haldemann	Stephan	Präsident Berner kantonaler Jodlerverband
Reber-Stettler	Franziska	Mitglied der Geschäftsleitung Schweiz. Trachtenvereinigung

<b>Médias</b>		
Sunier	Claude	Rédacteur SCHWEIZER VOLKSMUSIK
Sägesser	Hansruedi	Redaktor SCHWEIZER VOLKSMUSIK
Eggenberger	Hanspeter	Chefredaktor Land&Musig
<b>Membres d'honneur Suisses</b>		
Christen	Thedy	Schweiz. Ehrenmitglied VSV
Christener	Hans	Schweiz. Ehrenmitglied VSV
Fässler	Peter	Ehrenpräsident VSV
Hartmann	Peter	Schweiz. Ehrenmitglied VSV
Klossner	Manfred	Schweiz. Ehrenmitglied VSV
Kuster-Grob	Lilian	Schweiz. Ehrenmitglied VSV
Lehner	Felix	Schweiz. Ehrenmitglied VSV
Mathis	Paul	Schweiz. Ehrenmitglied VSV
Minder	Käthy	Schweiz. Ehrenmitglied VSV
Reber	Werner	Schweiz. Ehrenmitglied VSV
Romer	Othmar	Schweiz. Ehrenmitglied VSV
Sägesser	Hansruedi	Schweiz. Ehrenmitglied VSV
Stocker	Fredy	Schweiz. Ehrenmitglied VSV